RÉALISÉ PAR ÉRIC LARPIN

Emploi

Misez sur l'économie sociale et solidaire !

Double effet

La crise sanitaire a eu un double effet sur les entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elle a mis en lumière l'efficacité des activités liées au soin et à la santé, mais a fragilisé les associations et coopératives du tourisme social, de la culture ou des loisirs.

Expérimentation et innovation

L'ESS montre des capacités d'expérimentation et d'innovation dans des filières délaissées par le privé et le public. Les collectivités s'appuient désormais sur l'ESS pour créer de l'emploi dans plusieurs secteurs : circuits courts, économie circulaire, alimentation.

En première ligne

Place demain à un développement local écologique et solidaire ? Les enjeux climatiques et le retour au local mettent l'ESS en première ligne pour avancer ses solutions dans une logique de coconstruction avec l'ensemble de l'écosystème territorial.

La loi de 2014

La loi « Hamon » sur l'économie sociale et solidaire, du 31 juillet 2014, a permis la reconnaissance des acteurs historiques du secteur. Elle a formalisé les principes caractérisant l'entrepreneuriat dans l'ESS, que les entreprises sociales se doivent de respecter : poursuite d'une utilité sociale ; recherche d'un modèle économique viable ; gouvernance démocratique ; lucrativité limitée ou rentabilité mise au service de la finalité sociale.

Il est rare que les élus passent à côté d'un secteur économique qui représente 10 % de l'emploi en France et qui pèse parfois bien plus dans leurs territoires. Pourtant, l'économie sociale et solidaire (ESS) doit encore leur prouver qu'elle est créatrice en la matière. Même si, aujourd'hui, avec le retour au local, la transition environnementale et sociale, et le besoin de proximité, les gisements d'emploi de l'ESS sont devenus une perspective plus évidente pour les exécutifs locaux. Désormais, les collectivités passent du développement de l'emploi dans l'ESS au développement de l'emploi local par l'ESS.

RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Dans les années 1980, avec la naissance des premières entreprises d'insertion et des premiers collectifs citoyens autour des énergies renouvelables et du développement local, les innovateurs sociaux attendaient surtout des pouvoirs publics qu'ils les laissent expérimenter en paix de nouvelles formes d'emploi : à temps partiel et durée limitée, pour des publics précarisés et dans des missions d'intérêt général remplies ni par le public ni par le privé. La reconnaissance institutionnelle aidant, les relations se sont normalisées entre les collectivités et l'ESS, grâce aux partenariats avec les régies de quartier et les chantiers d'insertion, puis avec les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) et les pôles territoriaux de coopération économique (PTCE) et, bientôt, avec les tiers-lieux. Nous sommes désormais dans une troisième étape, avec un soutien plus appuyé à des filières et des secteurs que les entreprises de l'ESS défrichent depuis le début : économie circulaire, services à la personne, mobilité douce, etc.

Si l'accompagnement est parfois compliqué, il faut dire qu'élus et techniciens doivent faire preuve d'imagination pour soutenir un secteur qui apparaît comme transversal à tous les autres (développement économique, logement, environnement…) et qui, en raison de statuts particuliers, nécessite aussi des aides spécifiques.

Elus locaux et techniciens doivent faire preuve d'imagination pour soutenir un secteur transversal à tous les autres.

Le département de la Seine-Saint-Denis est emblématique de cet appui, aussi bien aux traditionnelles structures d'insertion qu'aux nouvelles start-up solidaires susceptibles de créer des emplois de qualité. Même s'il doit faire preuve de souplesse institutionnelle. « Depuis la loi "Notre" [du 7 août 2015, ndlr], le département n'a plus la compétence économique et ne peut pas aider directement des activités économiques, mais il peut soutenir l'emploi, rappelle Anne-

Les projets ne rentrent pas dans les cases classiques du financement

Plateforme de tri de vêtements et textiles, Strasbourg (Bas-Rhin).

V. VOEGTLIN / MAXPPP

Sophie Casteigt, directrice chargée de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale. Nous le faisons par le biais d'un appel à projets d'ESS depuis trois ans dans les secteurs couverts par nos compétences: action sociale, sport et culture. Quatre cents projets ont été aidés pour 3,9 millions d'euros. Et aussi au travers des clauses d'insertion dans nos marchés publics qui ont permis de créer 400 emplois.» En ce début d'année, le conseil départemental a un rôle direct dans le lancement d'une coopérative de voitures de transport avec chauffeur (VTC), qui pourrait rassembler 500 chauffeurs résidant en Seine-Saint-Denis à la recherche de sécurité professionnelle. «Le département est déjà au capital de quatre autres SCIC», précise Anne-Sophie Casteigt.

GARE DE TRIAGE

Les régions ont bien la compétence directe du développement économique et peuvent inscrire l'ESS dans une stratégie globale, d'ailleurs formalisée dans les schémas régionaux de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII).

La Bourgogne-Franche-Comté lance, ce mois de janvier, la refonte de son schéma qui intégrera les nouveaux gisements d'emploi et filières de l'ESS. «L'ESS représente 11% de l'emploi total de la région, constate Eric Oternaud, conseiller régional [EELV], chargé de la conversion écologique de l'économie, des emplois verts et de l'ESS. Nous sommes convaincus de l'intérêt du secteur pour l'avenir. Une récente étude régionale de l'Insee montre que, lorsque la collectivité met 1 euro dans l'ESS, cela rapporte 8 euros au territoire, alors que 1 euro investi dans une plateforme numérique représente un coût supplémentaire!»

Ces appuis aux entreprises de l'ESS prennent la forme d'aides de droit commun aux petites et moyennes entreprises, ou des soutiens spécifiques liés aux statuts particuliers de l'ESS, associations, coopératives, entreprises d'insertion ou entreprises adaptées. «Nous avons un rôle de gare de triage à la région, indique Eric Oternaud. Les acteurs du secteur ne savent pas toujours à qui s'adresser et les petites communes ne les connaissent pas. Notre rôle est d'épauler les uns et les autres par des financements.» Cela peut passer par des contrats d'objectifs territoriaux, les nouveaux contrats de relance et de transition écologique, et par des aides à l'émergence ou à la reconversion, comme dans l'automobile ou le textile.

Les intercos ont les mêmes compétences et des outils semblables. Pour fluidifier les aides, l'eurométropole de Strasbourg (33 communes, 500500 hab.) s'est dotée, en outre, d'un conseil de l'ESS, qui rassemble élus et agents des différents échelons, ainsi que la chambre régionale de l'ESS. Ce conseil impulse

L'EXPERTE

BÉRENGÈRE DAVIAUD, responsable de pôle à l'Agence de valorisation des initiatives socioéconomiques

«Nous fédérons 36 fabriques à initiatives qui aident à mobiliser tous les acteurs»

«Nombre de collectivités et leurs cabinets-conseil ne connaissent pas encore les atouts de l'ESS dans la création d'emplois. L'Avise – l'Agence de valorisation des initiatives socioéconomiques – est régulièrement interpellée à ce sujet.

Nous les mettons en relation avec les réseaux d'acteurs pour construire des projets ESS: plateformes et associations d'entreprises, union régionale des sociétés coopératives et participatives, fonds France Active... L'Avise fédère 36 fabriques à initiatives qui aident à mobiliser tous les acteurs d'un territoire pour faire naître des projets solidaires et les accompagner. Les collectivités ont besoin de s'appuyer sur les réseaux pour ces projets qui ne rentrent pas dans les cases classiques du financement et qui sont atypiques: gouvernance partagée, multiactivité, etc.»

L'ancienne base aérienne devient une société coopérative

Réhabilitation L'économie sociale et solidaire n'est pas l'apanage des grands territoires. L'année 2022 verra ainsi le démarrage de Microville 112, un projet solidaire d'envergure, impulsé par la maire d'un bourg de 1000 habitants dans la communauté urbaine du Grand Reims (143 communes, 295900 hab.). Comme son prédécesseur et les habitants de Courcy, Martine Jolly (SE) refusait de voir la base aérienne 112, fermée il y a dix ans, se transformer en friche. Il a fallu beaucoup de conviction et la rencontre avec un acteur de l'ESS spécialisé dans les projets innovants, la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Alliance sens et économie, pour que le projet devienne réalité.

PARTICIPATION DES HABITANTS

Ce n'est qu'en septembre dernier que l'Etat a accepté de céder la base à la commune pour 1 euro symbolique. Dans la foulée, les statuts de reprise en SCIC ont été déposés. «Alors que la municipalité aurait pu gagner de l'argent en vendant les terrains à la découpe, nous voulions faire un projet qui crée de l'emploi au service des habitants, affirme Martine Jolly. Avec la SCIC Microville 112, une partie des bénéfices reste sur le territoire et les habitants participeront au choix des activités qui vont s'implanter.» Au sein de la microville cohabiteront, à terme, des projets d'ESS, portant notamment sur la formation tout au long de la vie, l'alimentation durable et le logement intergénérationnel, ainsi que les habitations.●

fortement les actions locales, selon Pierre Roth, vice-président (SE) à l'ESS de l'eurométropole: «Depuis le début de cette mandature, le conseil s'est donné pour objectif de doubler le nombre d'emplois dans l'ESS, soit 50000 à la fin du mandat.» Avec, comme leviers, les clauses sociales, les achats responsables, le développement de filières, et le recours aux SIEG. Ces services d'intérêt économique général sont des aides acceptées par l'Union européenne qui dérogent aux principes de la libre concurrence pour des missions de service public pouvant être remplies par la collectivité ou des entreprises de l'ESS. «Afin de donner de l'activité à quatre acteurs locaux de l'ESS, l'eurométropole a expérimenté un Sieg "recyclage de déchets textiles" dès 2016, précise Pierre Roth. Il a permis la création de dizaines d'emplois. Ce Sieg sera renouvelé cette année et un autre sera contractualisé dans la rénovation énergétique des bâtiments, où l'ESS est aussi performante.»

DYNAMIQUE HUMAINE, ÉCOLOGIQUE ET RÉSILIENTE

C'est un autre outil, encore peu connu, créé par la loi de 2014, qui a été relancé l'an dernier par le secrétariat d'Etat à l'Economie sociale, solidaire et responsable: le pôle territorial de coopération économique (PTCE), dont le pays de Grasse (23 communes, 100200 hab.) s'est emparé pour accroître le nombre d'emplois de l'ESS. Le PTCE rassemble différents niveaux de collectivités, des entreprises et des centres de recherche.

Le pays de Grasse a centré son PTCE sur l'économie circulaire, la fracture numérique, la consommation responsable et les mobilités. «Nous nous sommes engagés très vite dans la démarche d'un PTCE comme porteur d'une dynamique plus humaine et écologique, et plus résiliente, affirme Jérôme Viaud, président [LR] du pays. Le pôle territorial est animé par la SCIC Tetris, dont la collectivité est aussi partenaire. Nous voulons accompagner l'ESS vers un véritable changement d'échelle.» Avec une forte volonté politique de développement du secteur et un service dédié, le nombre d'emplois dans l'ESS a crû de 17% en dix ans.

Les exemples d'implication des collectivités dans l'ESS ne sont plus isolés. Selon Patricia Andriot, vice-présidente du Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire et conseillère (EELV) de la communauté de communes Auberive Vingeanne Montsaugeonnais (51 communes, 8300 hab., Haute-Marne), «quand un élu ne sait pas résoudre un problème, il fait appel aux structures de l'ESS! Le secteur fait la preuve de ses résultats, notamment lors des crises: financière, écologique, transformation digitale et sanitaire. Il contribue à maintenir la cohésion sociale, à préserver des emplois et à créer des alliances avec tous les acteurs locaux, que ce soient des établissements publics ou des entreprises privées».●

Bordeaux (Gironde) 261 000 hab.

La ville joue la carte de la coordination des décideurs locaux

VILLE DE BORDEAUX

STÉPHANE PFEIFFER, adjoint au maire (DVG), chargé de l'emploi et de l'ESS

Pour pallier le manque de coordination entre collectivités qui freine la création d'emplois nouveaux, la ville de Bordeaux a initié, en mars 2021, une convention de coopérations ESS, outil peu utilisé, mais qui montre la volonté du nouvel exécutif de développer fortement ce secteur.

«La convention de coopérations est une possibilité offerte par la loi "ESS" de 2014, précise Stéphane Pfeiffer, adjoint chargé de l'emploi et de l'ESS. Il n'y a pas d'apport financier supplémentaire, mais nos quatre collectivités, région, département, métropole et ville listent une série d'objectifs, qui peuvent être partagés par toutes ou portés seulement par certaines. Nous avons une stratégie commune sur la création d'un territoire zéro chômeur de longue durée; nous avons aussi porté collectivement la candidature qui a permis à Bordeaux d'être désignée capitale du Forum mondial de l'ESS en 2022. L'idée globale est de développer l'ESS sur tous les territoires.» Outre la signature de cette convention, Bordeaux et la métropole agissent ensemble dans le but de faire de l'ESS un levier pour un développement économique différent, dans une logique de transition écologique et sociale. Avec quelques signes forts: la délégation à l'ESS et à l'emploi est rattachée au deuxième adjoint de la ville; l'ESS est rendue au développement économique et plus à la politique de la ville, comme précédemment; un service dédié est en voie de renforcement à la métropole.

«La ville était déjà impliquée dans l'ESS, concède Stéphane Pfeiffer, mais nous allons amplifier sa présence. Bordeaux était sociétaire de plusieurs SCIC, et nous venons de renforcer notre participation. Le conseil municipal a également adopté une délibération-cadre pour simplifier les conventions passées avec les SCIC.» Aujourd'hui, la ville de Bordeaux compte 20000 emplois dans l'ESS, avec l'ambition d'aller plus loin.

Contact
Stéphane Pfeiffer, 05.56.10.21.79.

Des achats socialement responsables bénéficient à l'ensemble du territoire

Clauses sociales et marchés réservés constituent un potentiel d'emplois pour l'ESS. Des solutions pour augmenter la part de l'ESS dans les marchés publics.

Le levier le plus efficace du développement de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire pour les collectivités locales est sans conteste l'achat responsable. Par sa puissance (la commande publique représente un volume global de 110 milliards d'euros), par la variété de ses modalités d'intervention (clauses d'insertion, marchés réservés, allotissements) comme par sa reconnaissance institutionnelle (loi « ESS » de 2014, loi « climat et résilience » de 2021).

C'est aussi une demande des entreprises de l'ESS qui préfèrent se développer au travers de marchés d'affaires plutôt que de subventions devenues aléatoires. En Ile-de-France, le groupement d'intérêt public (GIP) Maximilien a été créé en 2014 pour acculturer les collectivités à la fois à la digitalisation des marchés et aux achats responsables. Ce deuxième objectif est rempli par la mission d'appui au développement des clauses sociales (Macs), dont la feuille de route a été renouvelée en 2021 en tenant compte de l'impact sur l'emploi dans l'ESS des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et des travaux du Grand Paris.

Marges de manœuvre

En Ile-de-France, 11 000 marchés publics ont été recensés par le GIP Maximilien en 2020, pour un volume de 11 milliards d'euros. Seuls un peu plus de 10 % comportent des clauses sociales, un levier pourtant décisif pour l'ESS, que le groupement d'intérêt public entend renforcer à l'occasion des commandes liées aux travaux des Jeux olympiques et paralympiques et du Grand Paris.

ACCROISSEMENT SPECTACULAIRE

« Au sein de la Macs, nous avons un double rôle, explique Benjamin Guéraud-Pinet, vice-président chargé du social au sein du GIP Maximilien et conseiller municipal [DVG], chargé de l'ESS et des achats responsables de L'Ile-Saint-Denis [8 000 hab., Seine-Saint-Denis]. D'abord, nous outillons les acheteurs publics sur les achats responsables en lien avec les facilitateurs territoriaux des clauses sociales. Et surtout, nous les mettons en relation avec les entreprises de l'ESS d'Ile-de-France, très nombreuses à pouvoir répondre à leurs appels d'offres. » Cela passe par des formations juridiques, des sessions d'informations et de rencontres entre futurs partenaires.

Le nombre d'heures d'insertion obtenues par le biais des clauses sociales connaît ainsi un accroissement spectaculaire. On est passé de 3,2 millions d'heures exécutées sur le territoire francilien en 2018 à près de 5 millions en 2020. La création de Maximilien a permis à l'ensemble des territoires de bénéficier de ce coup de projecteur sur l'insertion. « C'est très important pour des petites communes, complète Benjamin Guéraud-Pinet. Nous avons des petits marchés et des structures de l'ESS qui peuvent candidater par lots. Mais ces structures doivent pouvoir postuler à de plus gros marchés qui impactent le territoire de la Seine-Saint-Denis. »

En tant que collectivité de proximité, L'Ile-Saint-Denis apporte sa connaissance des acteurs susceptibles de répondre aux appels d'offres dans le BTP, l'événementiel ou la restauration et peut les inciter à répondre en consortium. « Les achats socialement responsables permettent d'instaurer de nouvelles relations entre collectivités et ESS, conclut Benjamin Guéraud-Pinet. De plus en plus souvent, c'est l'ESS qui se met au service des collectivités et non plus l'inverse. »●

Ville et CA de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) 22 communes • 120 800 hab.

La part de l'ESS analysée pour tous les investissements

G. CEZARD/FIGAROPHOTO

FRÉDÉRIC CUVILLIER, maire et président de la communauté d'agglomération

« La démarche en faveur de l'ESS a été impulsée par la ville-centre, puis a été reprise par l'agglo pour changer d'échelle, souligne Frédéric Cuvillier, maire [PS] de Boulogne-sur-Mer et président de la CA. Le monde économique classique répond mal à certains services et à l'accueil de publics fragiles. Alors, on adapte la commande publique à des prestations qui peuvent être remplies par l'ESS, devenue un vrai secteur de l'économie locale. Dans tous nos projets d'investissement, on regarde quelle pourrait être la part de l'ESS et si les structures peuvent y répondre. » L'agglo a ainsi vu se développer des projets originaux, en lien avec sa façade maritime, comme Les paniers de la mer, sur le modèle des paniers bios, ou Rivages propres, une association qui a démarré avec le nettoyage des plages, pour se diversifier dans la rénovation des remparts ainsi que la réparation et la mise à disposition de vélos.

Contact
Hubert Coze, directeur de la communication, hubert.coze@ville-boulogne-sur-mer.fr

TIMOTHÉE DUVERGER

«L'économie sociale et solidaire irrigue les autres politiques publiques»

Timothée Duverger, maître de conférences associé à l'institut d'études politiques de Bordeaux et conseiller au cabinet du maire de Bordeaux, estime qu'il reste des pistes pour développer l'ESS vers les collectivités qui ne s'en sont pas encore saisies.

Quel intérêt les collectivités ont-elles à s'intéresser à l'ESS pour l'emploi?

Nombre de collectivités s'appuient encore de façon traditionnelle sur l'ESS pour créer des emplois à destination de publics fragiles, qui ne peuvent pas sortir de leur territoire. C'est principalement le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) qui est concerné. Il peut être financé par tous les échelons: les régions, par le biais des groupements d'employeurs, les départements, au titre de l'action sociale, les villes et les agglos, par des subventions ou des passations de marchés. Mais, on ne peut plus réduire l'ESS à l'IAE! Les collectivités ont beaucoup d'avantages à accroître leurs interventions dans l'ESS pour préparer la transition écologique, associer les citoyens aux initiatives économiques et parce que l'ESS trouve de nouveaux gisements d'emplois. En résumé, l'économie solidaire de proximité n'est plus seulement un levier de retour à l'emploi, mais un outil pour créer les emplois de demain.

Qu'est-ce qui freine encore l'action des collectivités locales?

L'ESS n'est pas répandue sur tous les territoires. Si la loi «Hamon» a créé les conditions favorables à son développement, à la fois du côté des réseaux et des collectivités, la loi «Notre» a eu l'effet inverse, en gelant les compétences de chaque échelon local. Ainsi, il est devenu plus compliqué pour les conseils départementaux d'aider les projets d'économie solidaire, en perdant l'initiative sur le développement économique. Il en va de même pour les villes, qui s'en remettent, quand c'est possible, à leur agglo afin de lancer des projets d'ESS. Un autre frein au développement de l'ESS tient au fait que toutes les collectivités ne la connaissent pas et ne s'y intéressent pas. Les schémas de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables sont une obligation légale et un bon moyen de mobiliser la commande publique, mais toutes les grandes collectivités n'en sont pas encore dotées.

T.D.

«L'ESS de proximité n'est plus seulement un levier de retour à l'emploi, mais un outil pour créer les emplois de demain.»

Y a-t-il un manque de coordination entre les niveaux de collectivités?

Certes, la coordination est facilitée quand on a une même couleur politique entre ces échelons. Mais il n'y a pas de chef de file de l'ESS et pas non plus de politique publique en tant que telle (si l'on met à part l'IAE). En fait, l'ESS irrigue les autres politiques publiques. Les acteurs dépendent donc aussi des élus et des techniciens pour continuer à se développer. On peut noter cependant que ce sont des collectivités qui lancent désormais elles-mêmes des projets d'ESS, comme des SCIC ou des PTCE, car l'emploi reste un sujet central pour les territoires, qui doivent utiliser tous les leviers possibles.●

À LIRE

Vision d'ensemble

Issu des travaux de l'Observatoire national de l'ESS, lui-même abrité par ESS France, l'atlas publié en 2020 est une mine de données sur le dynamisme du secteur, tant d'un point de vue géographique que sectoriel (associations, coopératives, mutuelles, nouvelles filières) et thématique. La dernière partie évoque particulièrement la situation dans les territoires.

«Atlas commenté de l'économie sociale et solidaire 2020», Observatoire national de l'ESS - CNCRESS, Juris éditions, Dalloz, 26 août 2020.

Renforcer l'ESS, mode d'emploi

Le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire, France Urbaine et l'Avise – Agence de valorisation des initiatives socioéconomiques – ont publié un guide à destination des élus et des techniciens pour renforcer l'ESS sur leurs territoires. Elus et professionnels y trouveront des inspirations et des réussites de coopération collectivités-entreprises de l'ESS et les agents des fiches techniques pour dupliquer les modes d'action réalisés localement.

«Territoires urbains, ESS et innovation sociale», novembre 2021.
A lire sur: bit.ly/3FP9kPW

SUR LE WEB

Boîte à outils et bonnes idées

Pour qui voudrait trouver des idées pour diffuser l'ESS sur son territoire, le portail de l'Avise est un incontournable. Fiches, études, rapports sont là autant pour fournir des outils techniques précis que donner des idées aux collectivités. Le site est mis à jour en coopération avec la plupart des grandes familles de l'ESS.

A consulter sur: avise.org

la Gazette.fr

Pour aller plus loin

Achats socialement responsables: levier de transition environnementale
www.lagazette.fr/774605

Le commerce équitable compte sur les collectivités pour poursuivre son développement
www.lagazette.fr/53135